

62 ° Conseil directeur

77 ° Session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques

Washington DC, 29 septembre–3 octobre 2025

Point 7.5 de l'ordre du jour – Stratégie pour la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles : rapport final

Le Conseil International des Infirmières (CII) prend acte de la Stratégie pour la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles et souligne qu'un personnel de santé et infirmier solide et bien soutenu est essentiel pour apporter une réponse efficace et durable aux MNT.

Cependant, la mise en place de systèmes de santé efficaces et résilients ne se limite pas à la reconnaissance de ce fait : elle exige des investissements significatifs dans l'éducation, la réforme réglementaire et les modèles de prestation de services qui permettent aux infirmières et aux autres professionnels de santé d'exercer pleinement leurs fonctions.

Nous envisageons un système de santé axé sur la promotion du bien-être et non pas seulement sur la prévention des maladies. Pour y parvenir, il faut évoluer vers l'équité en matière de santé, l'autonomisation des communautés et la prise en charge par des équipes multidisciplinaires. Les infirmières de pratique avancée (IPA) et les infirmières praticiennes (IP), lorsqu'elles sont pleinement soutenues et autonomes, peuvent jouer un rôle de premier plan dans la prestation de services tels que le dépistage, le diagnostic, l'éducation à la santé, la prise en charge des maladies chroniques et les soins de santé mentale en particulier dans les zones rurales et mal desservies.

Le rapport 2024 du CII sur les soins primaires montre que les APN améliorent la continuité des soins, la prévention communautaire et la réactivité du système de santé. Nos lignes directrices 2024 sur les soins infirmiers en santé mentale soulignent la nécessité d'intégrer la santé mentale dans les soins primaires pour les maladies chroniques. Les équipes communautaires dirigées par des infirmières fournissent des soins adaptés à la culture, accessibles et adaptés aux besoins locaux. Cependant, le manque d'attention et d'investissement dans ces modèles menace le succès à long terme de la stratégie.

Et pourtant, malgré la résolution de l'Assemblée mondiale de la Santé de 2025 qui reconnaissait l'urgence d'accélérer les progrès en matière de soins infirmiers, prolongeant les Orientations stratégiques mondiales pour les soins infirmiers et obstétricaux jusqu'en 2030 et soulignant la nécessité d'un investissement coordonné dans la main-d'œuvre, le dossier d'investissement mondial de l'OMS « Sauver des vies, dépenser moins » pour les MNT ne reconnaît pas le rôle des infirmières, alors qu'aucune stratégie de lutte contre les MNT ne peut réussir sans elles.

En conclusion, pour faire avancer le programme de lutte contre les MNT, il faut reconnaître les professionnels de santé, en particulier les infirmières, comme des leaders dans la collaboration multisectorielle. Le renforcement de la réglementation, l'investissement dans l'éducation et le soutien aux soins dispensés par les infirmières sont essentiels pour mettre en place des systèmes de santé équitables, centrés sur les personnes et résilients.